

compte rendu

Infection par le virus West Nile : 48 cas récents



Les premiers cas équins de fièvre à virus West Nile en France sont apparus en Camargue en 1960.

Laurent MASCARON

ÉPIDÉMIOLOGIE

Notre confrère Stephan Zientara, directeur de l'unité mixte de recherche Anses-Inra-ENVA en virologie et membre du Comité technique et scientifique du Respe*, a présenté, le 5 novembre au congrès de l'Avef** à Aubervilliers, les dernières informations relatives à l'état d'infection du territoire national par le virus West Nile. 48 cas de la maladie ont été recensés récemment.

Depuis l'apparition des premiers cas équins de fièvre à virus West Nile en Camargue en 1960 puis au début des années 2000, des épisodes sporadiques se sont déclarés dans la même région jusqu'à la vague de foyers récents apparus entre août et octobre 2015. Les premiers cas de cette vague ont été rapportés grâce au réseau Respe.

Au 30 octobre, 48 cas avaient été recensés lors de ces récents épisodes, regroupant 24 foyers dans les Bouches-du-Rhône, 15 dans le Gard et un dans l'Hérault. Une méningo-encéphalite était associée à 41 de ces cas, certains restant asymptomatiques.

Un abattement marqué a été le symptôme le plus fréquemment noté, avec une hyperthermie inconstante (moins de 50 % des cas). Une ataxie ou une raideur de la démarche ont été fréquemment constatées.

Rétrospectivement, une enquête sérologique sur 104 sérums issus des trois départements infectés a montré un faible nombre de chevaux en état de primo-infection (un seul sujet a présenté un résultat positif en anticorps IgM au laboratoire Labeo Franck Duncombe).

Réseau d'autopsie fiable

Sans précédent depuis 2003, un cas humain (syndrome fébrile) a été constaté en octobre à Nîmes, infecté par le lignage 1 du virus West Nile tout comme les cas équins, ainsi que l'ont confirmé les analyses sur cerveau d'un cheval suspect rapporté par le sous-réseau syndrome neurologique du Respe.

« Il est particulièrement important pour le diagnostic sur prélèvement cérébral de pouvoir disposer d'un réseau d'autopsie fiable pour les animaux de grand format », a rappelé notre confrère Pierre Tritz, praticien à Faulquemont (Moselle) et responsable de la commission épidémiologie de l'Avef**.

« La décérébration doit dans tous les cas être réalisée au laboratoire et non par le praticien afin de respecter les procédures indispensables pour protéger l'opérateur de tout risque », a insisté Stephan Zientara.

Une transmission du virus de l'animal à l'Homme ou directe entre chevaux n'est cependant pas possible, la fièvre du Nil occidental étant une arbovirose.

Ainsi, en parallèle avec les récents foyers, le virus a été mis en évidence sur un pool de moustiques *Culex pipiens* prélevés en périphérie de Nîmes début septembre.

Conférencier



Laurent Mascaron

Stephan ZIENTARA

Inspecteur en chef de santé publique vétérinaire

Directeur de l'unité mixte de recherche Anses-Inra-ENVA en virologie

Membre du Comité technique et scientifique du Respe

Adapter les mesures de lutte

La réglementation sanitaire a évolué depuis les premiers cas détectés en France, n'imposant plus l'abattement des équidés infectés, bien que six individus lors de la récente épizootie aient dû être euthanasiés en raison de leur état clinique.

Les restrictions commerciales touchant l'exportation des produits de l'élevage équin français en direction de certains états comme la Chine, en raison de la perte du statut indemne, se font déjà sentir sur certains marchés.

La récupération à court terme par certains berceaux de production d'un statut indemne (Normandie par exemple), en raison de leur éloignement de la zone d'épizootie, pourrait néanmoins être envisageable grâce à un zonage du territoire français.

La simultanéité des récents foyers avec d'autres épizooties dans d'autres espèces (FCO notamment), alliée à l'absence d'un responsable dédié à plein temps à la filière équine à la direction générale de l'alimentation, a été compensée par la nomination d'une cellule West Nile, chargée de conseiller des mesures adéquates.

En matière de prévention médicale, trois vaccins possèdent une autorisation de mise sur le marché en France, avec des stocks très limités. ■

* Respe : Réseau d'épidémiologie et de surveillance en pathologie équine.

** Avef : Association vétérinaire équine française.

Bibliographie

Bournez L. et al., Réémergence du virus West-Nile dans le Sud de la France en 2015 et épizootie équine, Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation n° 72 – Décembre 2015, 34-35.

Equistro accompagne l'équipe de France pour les Jeux olympiques de Rio 2016

PARTENARIAT

La Fédération française d'équitation et Equistro ND, la gamme de compléments alimentaires du laboratoire Vétoquinol, ont officialisé la poursuite du partenariat initié en 2014 à l'occasion des Jeux équestres mondiaux. Il est donc reconduit pour les Jeux olympiques qui se tiendront en août 2016, à Rio.

« Le partenariat entre Equistro ND et la FFE a été initié en 2014 lors des Jeux équestres mondiaux. »

En tant que fournisseur officiel des équipes de France, Equistro ND met à disposition des vétérinaires fédéraux sa gamme spécifiquement formulée pour le cheval de sport.

Tous les chevaux JO/JEM pourront notamment bénéficier toute la saison prochaine de Flexadin UCII ND, complément pour le soutien de l'appareil locomoteur. **M.L.**

Site Internet : www.equistro.fr



D.R.